



Octo Crédit ISR Court Terme

Transparence ESG

Article 10 du règlement SFDR

Juin 2023

Table des matières

1.	Résumé (art. 25 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)	3
2.	Sans objectif d'investissement durable	5
3.	Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	5
4.	Stratégie d'investissement.....	5
5.	Proportion d'investissements.....	6
6.	Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales	6
7.	Méthodes	7
8.	Sources et traitement des données.....	8
9.	Limites aux méthodes et données	8
10.	Diligence raisonnable	8
11.	Politiques d'engagement	9

1. Résumé (art. 25 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

<p>Sans objectif d'investissement durable</p>	<p>Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais ne réalisera pas d'investissement durable.</p>
<p>Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier</p>	<p>La sélection au sein de l'univers d'investissement ESG respecte les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filtres d'exclusion éthiques et normatifs • Réduction de l'univers d'investissement sur la base d'exclusions éthiques et normatives ainsi que sur des critères extra-financiers. • Avoir une performance supérieure à un indice crédit composite sur les deux indicateurs suivants : Intensité carbone (Scope 1 &2) et Participation des émetteurs au Global Compact de l'ONU. <p>Le fonds monitore par ailleurs la décomposition femme homme des conseils d'administration des émetteurs et se compare sur ce point à son indice crédit composite.</p>
<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>L'objectif de gestion du Fonds OCTO CRÉDIT ISR COURT TERME consiste à :</p> <p>✓ Surperformer sur un horizon de placement minimum de 6 mois en sélectionnant les titres qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation à court et moyen terme de 0,5% / an net de frais</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'indice de référence Ester capitalisé pour les parts A et B en EUR • L'indice Saron capitalisé pour la part S en CHF, avec une volatilité et un risque modéré <p>✓ Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable</p> <p>Pour cela, le fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourra investir sur des obligations et titres de créance négociables de toutes les zones géographiques et de toutes devises, avec une duration inférieure ou égale à 5, sur des émetteurs privés, publics (ou assimilés) et souverains, sans contrainte de séniorité, mais avec un maximum de 40% en titres de catégorie « spéculatifs », et tant que la notation moyenne du portefeuille reste « investissement ». - Respectera ses engagements concernant l'ESG (cf. caractéristiques E/S du produit financier)
<p>Proportion d'investissements</p>	<p>Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais ne réalisera pas d'investissement durable.</p>
<p>Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales</p>	<p>Le contrôle des risques valide la mise à jour trimestrielle de l'univers d'investissement et contrôle que le filtre appliqué correspond au minimum à 20% des valeurs de départ.</p> <p>Dès lors qu'une valeur est mise à jour dans la base de données ESG par l'un des membres de l'équipe de gestion, cette donnée alimente l'outil de contrôle interne développée par le contrôle des risques sous Python.</p> <p>Par batch quotidien l'outil permet de vérifier le respect des règles relatives aux risques ESG définies dans les processus d'investissement des fonds.</p> <p>Toute anomalie constatée par l'outil fait l'objet d'une alerte du contrôle des risques à l'équipe de gestion.</p>

	Le contrôle des risques fait état de son suivi et de ses éventuelles recommandations au travers de son rapport des risques mensuel communiqué à la Direction, à l'équipe de Gestion et à la RCCI.
Méthodes applicables aux caractéristiques environnementales ou sociales	OCTO AM a développé un modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises, le modèle Value 360, autour des trois piliers classiques de l'ESG intégrant plus d'une trentaine de critères, avec pour objectif d'offrir la visibilité la plus objective possible du positionnement d'un émetteur au regard des risques et opportunités générés par les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des temps présents.
Sources et traitement des données	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trois terminaux Bloomberg ; ✓ Un accès aux bases de données et aux analyses extra-financières de MSCI ✓ Les services de recherche d'une vingtaine de courtiers (au 31/05/2022) ✓ un outil de notation et de screening propriétaire, développé sur Excel <p>Ces moyens sont par ailleurs constamment enrichis par les éléments obtenus par les analystes gérants de la société au travers de leur dialogue avec les entreprises (visites sur site, rencontres, conférences, événements ...)</p>
Limites aux méthodes et données	<p>L'analyse du gérant se fonde sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises ou fournies par les agences, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.</p> <p>Les équipes d'OCTO AM ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites, tant au niveau des données (qualité) qu'au niveau du modèle de notation (critères pris en compte)</p>
Diligence raisonnable	<p>La méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs repose sur un système de notation interne (Value 360) alimenté par des fournisseurs de données,</p> <p>Octo AM a également mis en place un suivi systématique des controverses</p> <p>Et dialogue régulièrement avec le management des entreprises.</p>
Politiques d'engagement	<p>Au-delà de la prise en compte des risques lors de la notation ESG, notre dialogue avec les entreprises autour des axes de progrès que nous leur fixons les encourage à mieux gérer leurs risques de durabilité.</p> <p>Ce dialogue est structuré sur la base d'un questionnaire exhaustif.</p> <p>Le fonds ne détient que des titres de créance et ne vote pas aux AG.</p>
Indice de référence désigné	Aucun indice n'est désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

2. Sans objectif d'investissement durable

(art. 26 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais ne réalisera pas d'investissement durable.

3. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

(art. 27 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

La sélection au sein de l'univers d'investissement ESG respecte les critères suivants :

- Filtres d'exclusion éthiques et normatifs : OCTO AM a choisi d'exclure de l'ensemble de ses stratégies de gestion certains secteurs d'activités comme l'industrie du tabac, la production d'armements controversés, l'extraction de charbon thermique, ainsi que la production d'énergie à partir de charbon notamment les sociétés dont plus de 30% du chiffre d'affaire est exposé à la production d'électricité à base de charbon thermique, qui ne sont pas engagés dans une programme contraignant et vérifiable de sortie du charbon à moyen terme, et le secteur des jeux d'argents, compte tenu du fait qu'ils représentent chacun pour leur part un risque très important pour l'environnement et les populations qu'aucune externalité positive n'est susceptible de venir contrebalancer ou à tout le moins atténuer. Le fonds OCTO Crédit ISR Court Terme exclut également les valeurs de la liste Urgewald Global Coal Exit & Global Oil & Gas Exit et la liste d'Exclusion d'Amplegest.
- Réduction de l'univers d'investissement sur la base d'exclusions éthiques et normatives ainsi que sur des critères extra-financiers.
- Avoir une performance supérieure à un indice crédit composite sur les deux indicateurs suivants : Intensité carbone (Scope 1 & 2) et participation des émetteurs au Global Compact de l'ONU.
- Il monitorise par ailleurs la décomposition femme homme des conseils d'administration des émetteurs et se compare sur ce point à son indice crédit composite.

4. Stratégie d'investissement

(art. 28 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

L'objectif de gestion du Fonds OCTO CRÉDIT ISR COURT TERME consiste à :

✓ Surperformer sur un horizon de placement minimum de 6 mois en sélectionnant les titres qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation à court et moyen terme de 0,5% / an net de frais

- L'indice de référence Ester capitalisé pour les parts A et B en EUR
- L'indice Saron capitalisé pour la part S en CHF, avec une volatilité et un risque modéré

✓ Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable cohérente avec le référentiel du Label ISR

Pour cela :

- i. Le Fonds pourra investir sur des obligations et titres de créance négociables de toutes les zones géographiques et de toutes devises, avec une durée inférieure ou égale à 5 ans, sur des émetteurs privés, publics (ou assimilés) et souverains, sans contrainte de séniorité, mais avec un maximum de 40% en titres de catégorie « spéculatifs », et tant que la notation moyenne du portefeuille reste « investissement ».

ii. Son univers initial a été réduit de 20% sur la base de critères ESG :

FILTRES ESG APPLIQUÉS À L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT INITIAL



iii. 90% de notation ESG

iv. En outre, le Fonds s'engage à dépasser la performance d'un indice composite constitué à partir des indices iBoxx EUR Liquid Corporates Diversified et iBoxx EUR Liquid High Yield en termes d'intensité carbone (Scope 1 & 2) et de participation des émetteurs qui composent le portefeuille au Global Compact de l'ONU.

5. Proportion d'investissements

(art. 29 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

De plus amples informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles en annexe du prospectus.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais ne réalisera pas d'investissement durable.

6. Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

(art. 30 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

Le contrôle des risques valide la mise à jour trimestrielle de l'univers d'investissement et contrôle que le filtre appliqué correspond au minimum à 20% des valeurs de départ.

Le contrôleur des risques est membre du comité opérationnel ESG et participe à la validation des fiches justificatives rédigées par les gérants/analystes des valeurs notées qui ne passent pas les filtres d'exclusion mais pour lesquelles des éléments factuels peuvent expliquer l'autorisation d'investir.

Il s'assure ensuite que les fiches ainsi validées font l'objet d'une mise à jour à minima annuelle.

Dès lors qu'une valeur est mise à jour dans la base de données ESG par l'un des membres de l'équipe de gestion, cette donnée alimente l'outil de contrôle interne développée par le contrôle des risques sous Python.

Par batch quotidien l'outil permet de vérifier le respect des règles relatives aux risques ESG définies dans les processus d'investissement des fonds :

✓ Le respect du ratio accessoire de 10% (90% minimum des valeurs en portefeuille sont suivies et notées par l'équipe ESG),

✓ Le respect dispositions relatives aux Indicateurs de Performance

✓ Le respect du seuil maximum de 3% des valeurs exclues faisant l'objet d'une procédure dérogatoire. Toute anomalie constatée par l'outil fait l'objet d'une alerte du contrôle des risques à l'équipe de gestion, à charge pour elle de procéder à la correction des manquements constatés.

Le contrôle des risques fait état de son suivi et de ses éventuelles recommandations au travers de son rapport des risques mensuel communiqué à la Direction, à l'équipe de Gestion et à la RCCI.

DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CONTRÔLE ESG

Contrôles de 1er Niveau

L'ensemble de l'équipe de gestion a accès en temps réel, via l'outil Front-to-Back ALTO à la composition de l'ensemble des portefeuilles et aux notes ESG de chacune des valeurs en portefeuille, ainsi que d'un outil interne permettant de simuler en pre-trade un investissement au travers d'une analyse individuelle (KPIs, note Value 360, ...), de sorte qu'elle est en mesure de s'assurer du respect des règles et contraintes d'investissement ESG en amont de ses opérations (contrôle pre-trade). Un contrôle post-trade est réalisé par le Middle-Officer, ainsi que par le contrôleur des risques selon les modalités explicitées au point précédent.

Contrôles de 2ème niveau

L'équipe de contrôle des risques et de conformité d'OCTO AM veille également au respect de l'ensemble des règles ESG définies dans le cadre du processus d'investissement des différents fonds, en particulier du fonds OCTO Crédit ISR Court Terme dont elle surveille la conformité à l'ensemble des règles du Label ISR. Par ailleurs, elle veille à la conformité de l'information délivrée aux investisseurs et prospects. Le contrôle de la bonne application des règles du label ISR est en particulier intégré au rapport mensuel de risques du fonds OCTO Crédit ISR Court Terme.

7. Méthodes

(art. 31 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

OCTO AM a développé un modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises, le modèle Value 360, autour des trois piliers classiques de l'ESG intégrant plus d'une **trentaine de critères**, avec pour objectif d'offrir la visibilité la plus objective possible du positionnement d'un émetteur au regard des risques et opportunités générés par les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des temps présents.

Les critères pris en compte dans le cadre du modèle Value 360 relèvent de 9 grands thèmes d'investissement :

✓ L'analyse du pilier environnement repose sur l'évaluation des risques et opportunités environnementaux auxquels sont exposés les émetteurs au travers : i. de leur intensité/empreinte carbone et de leur impact environnemental hors carbone ; ii. des risques que la transition climatique fait peser sur leurs activités ; iii. à terme de la comptabilité de leur profil d'activité avec la taxonomie mise en place par l'Union européenne.

✓ L'analyse du pilier social renvoie en particulier à l'évaluation : i. des engagements des émetteurs en matière de protection des droits fondamentaux de leurs salariés, prestataires et salariés de leurs fournisseurs ; ii. de leurs efforts en matière de développement du capital humain et de préservation de la santé et de la sécurité de leurs salariés & prestataires ; iii. à terme pour intégrer une dimension de génération d'externalités positives, de leur contribution à la satisfaction de l'agenda 2030 des Nations Unis (Sustainable Development Goals)

✓ L'analyse du pilier Gouvernance repose sur une analyse du positionnement des émetteurs en termes de qualité relative de leurs instances dirigeantes, de leurs actions en matière de lutte contre

la corruption et l'attention qu'ils portent à la transparence de leur communication(s), qu'elles soient financières ou non, ainsi qu'en termes de rémunération de leurs dirigeants.

8. Sources et traitement des données

(art. 32 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

Pour l'accomplissement de leur tâches d'évaluation ESG, les analystes-gérants d'OCTO AM disposent des moyens techniques suivants :

- ✓ Trois terminaux Bloomberg ;
- ✓ Un accès aux bases de données et aux analyses extra-financières de MSCI;
- ✓ Les services de recherche d'une vingtaine de courtiers (au 31/05/2022)
- ✓ D'un outil de notation et de screening propriétaire, développé sur Excel

Ces moyens sont par ailleurs constamment enrichis par les éléments obtenus par les analystes gérants de la société au travers de leur dialogue avec les entreprises, qu'il prenne la forme de visites sur site, de rencontres dans le cadre de conférences professionnelles ou d'événements organisés par des brokers, ou simplement d'échanges à leur initiative dans le cadre du suivi des risques idiosyncrasiques des différents portefeuilles d'investissements.

Comme évoqué plus haut, à ce stade, OCTO AM a choisi pour partenaires externes MSCI. Le Comité opérationnel ESG n'en poursuit pas moins une étude régulière des différents partenariats possibles susceptibles d'enrichir les bases de données dont dispose la société ainsi que son modèle propriétaire Value 360.

9. Limites aux méthodes et données

(art. 33 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

Les équipes d'OCTO AM ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites :

- Certaines informations proviennent de fournisseurs externes et à ce titre peuvent se révéler erronées sans qu'OCTO AM ne puisse forcément le détecter. Il convient d'ailleurs de noter que les informations relatives aux problématiques ESG sont à l'heure actuelle encore insuffisamment normées, standardisées et largement déclaratives, de sorte qu'elles peuvent être contraires à la réalité qu'elles sont censées décrire.
- Le modèle Value 360 est construit sur un choix de critères qui est loin d'englober l'ensemble du champ de l'ESG. Ces choix sont par définition subjectifs et reflètent les valeurs propres d'OCTO AM.

10. Diligence raisonnable

(art. 34 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

- Le modèle propriétaire Value 360 :
Construit autour des trois piliers classiques de l'ESG, intègre plusieurs dizaines de critères, pour l'essentiel quantitatifs/objectifs.
Dans la mesure où il intègre, non seulement des éléments d'évaluation de risques mais des items permettant d'évaluer les externalités positives générées par les activités d'un émetteur, les résultats de ce modèle offrent une vision équilibrée des risques/opportunités auxquels un émetteur est exposé au regard des enjeux E, S et G.
- Le Suivi et la gestion des controverses :

Les équipes d'OCTO AM, s'appuyant sur les travaux de en ce domaine, assurent un suivi et une analyse régulière des controverses liées aux problématiques ESG qui pourraient affecter les portefeuilles d'investissement de la société. Chaque controverse identifiée est soigneusement analysée en termes d'impacts potentiels, le résultat de cette analyse étant présenté, discuté et évalué avec l'ensemble de l'équipe de gestion, pour implémentation immédiate dans l'ensemble des stratégies d'investissement.

- Dialogue

Ces moyens sont par ailleurs constamment enrichis par les éléments obtenus par les analystes gérants de la société au travers de leur dialogue avec les entreprises, qu'il prenne la forme de visites sur site, de rencontres dans le cadre de conférences professionnelles ou d'événements organisés par des brokers, ou simplement d'échanges à leur initiative dans le cadre du suivi des risques idiosyncrasiques des différents portefeuilles d'investissements.

11. Politiques d'engagement

(art. 35 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022)

Au-delà de la prise en compte des risques lors de la notation ESG, notre dialogue avec les entreprises autour des axes de progrès que nous leur fixons les encourage à mieux gérer leurs risques de durabilité.

Ce dialogue est structuré sur la base d'un questionnaire exhaustif permettant :

- i. d'établir clairement un diagnostic des entreprises non couvertes par les sociétés d'analyse extra-financière ;
- ii. de juger des objectifs et des progrès accomplis par ces dernières année après année.

Les résultats de ce dialogue pourront faire l'objet de publications ad-hoc disponibles sur le site de la société sous la rubrique « Investissement responsable ».